

Prospectus

Titre :	Cours en ligne sur l'éthique et la déontologie
Promoteur(trice) :	Stephanie Price, chef de la direction
Chef de l'initiative :	Stephanie Price, chef de l'exploitation

Objet

Proposer un cours en ligne sur l'éthique et la déontologie pour soutenir l'éducation éthique proactive des organismes de réglementation.

Énoncé du problème / de la possibilité

Bon nombre d'organismes de réglementation souhaitent offrir de la formation en ligne sur l'éthique et la déontologie à leurs membres titulaires d'un permis. Un cours en ligne pourrait faire partie du programme obligatoire de DPC, être imposé comme pénalité dans les cas de mesures disciplinaires ou simplement faire partie des ressources pour la profession d'ingénieur (titulaires de permis, enseignants, employeurs, etc.).

À l'heure actuelle, plus de la moitié des organismes de réglementation envisagent d'élaborer leur propre cours en ligne sur l'éthique (ou l'ont déjà fait). Ce serait un excès d'efforts de créer douze fois le même cours (ou des cours semblables).

Avantages

- Faire une utilisation efficace des ressources et élaborer un seul cours.
- Y donner accès à tous les membres de la profession (et au public) dans tout le Canada.
- Aider Ingénieurs Canada à atteindre la Fin 2 (« ...les ingénieurs respectent des normes rigoureuses, exercent avec compétence et intégrité... ») et la Fin 3.5 « les besoins professionnels, sociaux et économiques des ingénieurs sont satisfaits »).

Vision

- Un cours national en ligne sur l'éthique et la déontologie est accessible sur le site Web d'Ingénieurs Canada.
- Le cours est simple et interactif.
- Le cours est offert en français et en anglais.
- Le cours est basé sur des ressources reconnues à l'échelle nationale comme les suivantes :
 - Le [Guide national sur le Code de déontologie](#)
 - Le [corpus de connaissances](#) énoncé dans le *Guide national relatif à l'examen sur l'exercice de la profession*

- *Canadian Professional Engineering and Geoscience: Practice & Ethics* de Gordon Andrews
- *Practical Law of Architecture, Engineering and Geoscience* de Doug Sanders
- Le cours comprend une base de données dorsale permettant de suivre les participants et leur taux de progression.

Principes

- Le cours est national et ne comprend pas de directives ni de législation à l'échelle provinciale ou territoriale.
- Les organismes de réglementation et les autres experts (auteurs, enseignants, BCA, BA) sont consultés sur le contenu du cours.
- Les coûts d'élaboration sont réduits au minimum (aucun intervenant professionnel).
- Le suivi de la participation fonctionne selon le « régime de confiance »; il n'y a pas de validation concernant les personnes qui suivent le cours.
- Ingénieurs Canada met le cours à jour pour s'assurer de maintenir la qualité opérationnelle et celle du contenu.

Parties prenantes

Collaborateurs	Responsables de l'exercice professionnel
Groupes consultés	Chefs de direction Bureau des conditions d'admission Responsables de la discipline et de l'application de la loi
Groupes informés	Les ingénieurs

Risques

- Chevauchement avec des cours actuellement donnés par les organismes de réglementation
- Définir un contenu de cours qui soit national tout en demeurant utile à l'échelle provinciale/territoriale
- Trouver l'équilibre entre le coût et la qualité du cours

Résultats des consultations

Groupe	Date	Résultats
Groupe des chefs de direction	24 mai 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Huit chefs de direction pensent qu'un module en ligne sur l'éthique serait utile. • La plupart des plaintes sont liées à la conduite, donc un cours sur l'éthique pourrait aider à résoudre les problèmes à cet égard. • Ce serait une bonne chose que le DPC obligatoire soit plus répandu; il faut proposer des façons d'y parvenir. • Certaines associations veulent que des éléments du programme de DPC soient obligatoires, ce serait donc une bonne chose qu'un cours sur l'éthique fasse partie de ces éléments obligatoires. • Il faudrait peut-être pouvoir faire le suivi d'achèvement du cours. Faut-il héberger le cours pour pouvoir le faire?
Responsables de l'exercice professionnel	17 mai 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que ce serait à Ingénieurs Canada d'héberger le cours une fois élaboré ou le transmettrait-il aux organismes de réglementation pour qu'ils l'intègrent dans leurs propres systèmes? • Comment le module s'intégrerait-il à une plus vaste boîte à outils sur l'éthique? • Le module tiendra-t-il compte des différences régionales? • Faudrait-il se concentrer davantage sur l'utilisation des ressources existantes (par exemple les cours au niveau universitaire)? • Il pourrait être nécessaire de faire un suivi d'achèvement au lieu de se fier à un régime de confiance si le cours devait être prescrit dans le cadre de sanctions disciplinaires ou du développement professionnel continu obligatoire. • • L'échéancier de l'élaboration est important étant donné que bon nombre d'organismes de réglementation étudient déjà la possibilité d'élaborer leur propre module en ligne.
Responsables D et A	6 juin 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Certains organismes de réglementation étudient déjà la possibilité d'offrir des modules en ligne sur l'éthique. Un module national représenterait donc des économies importantes pour toutes les zones de compétence. • Le module devra correspondre aux questions du NPPEAC (Comité de l'examen national sur l'exercice de la profession) et l'APEGA a de l'expérience en ce qui concerne l'élaboration d'ensembles de questions visant à tester les connaissances. • Le contenu du module doit être élaboré et validé par des experts

		<p>en la matière.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contenu du module doit être actualisé régulièrement (par exemple chaque année). Il doit être basé sur les tendances actuelles ou avoir un thème renouvelé (par exemple, relations avec les clients, utilisation des médias sociaux ou comportement au travail). • L'OIQ a mis au point un programme obligatoire sur l'éthique et le professionnalisme, mais il y a eu une telle opposition de la part des membres que ce programme n'est plus obligatoire.
Comité sur l'exercice de la profession du BCA	28 juillet 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Le prospectus est dans l'ensemble accueilli favorablement; il décrit bien les risques possibles, l'affectation des ressources et l'accès dont doivent bénéficier les membres, et il pourrait engendrer des gains d'efficience à l'échelle nationale. • Le contenu devrait être lié aux ressources et cours actuels sur l'éthique offerts par les organismes de réglementation. • Les rôles et responsabilités d'Ingénieurs Canada par rapport à ceux des organismes de réglementation doivent être clairement établis, notamment en ce qui concerne les données et le suivi d'achèvement. • Les organismes de réglementation devraient pouvoir faire le suivi de la participation au cours pour les besoins du DPC.